

Madame, Monsieur, Veuillez trouver ci-après toutes les informations concernant la saison **2025-2026** de **MONTIVILLIERS ESCRIME : Reprise des cours le mercredi 10 Septembre**

CATEGORIES	PLANNING		INSCRIPTION
<b>Eveil à l'escrime</b> Nés à partir de 2019	<b>Mercredi de 15h15 à 16h</b> avec Luca		<p><b>Fiche à remplir en ligne</b> <a href="http://www.montivilliers-escrime.com">www.montivilliers-escrime.com</a></p>  <p><b>Renseignements au forum des associations</b> <b>Samedi 30 août</b> Salle d'escrime du Gymnase <u>Max Louvel à Montivilliers</u> (entrée par le parking coté piscine)</p>
<b>Escrimeurs &amp; Escrimeuses</b> Nés entre 2015 et 2018	Débutants M9 / M11	<b>Mercredi 16h à 17h</b> avec Luca	
	Confirmés M9	<b>Judi de 17h15 à 18h15</b> avec Gilles	
	Confirmés M11	<b>Judi de 18h15 à 19h30</b> avec Gilles	
<b>Escrimeurs &amp; Escrimeuses</b> Nés en 2014 et avant	Débutants et confirmés M13 / M15	<b>Mercredi de 17h à 18h30</b> avec Luca	
	Confirmés M17 / adultes	<b>Judi de 19h30 à 21h</b> avec Gilles	

#### DOCUMENTS A FOURNIR POUR (RE)INSCRIPTION :

La **fiche d'inscription** dûment complétée sur le site, elle sera à signer lors de la reprise des cours

Le **formulaire de droit à l'image en cas de refus**

Le **certificat médical pour les adultes, complété et daté du 1<sup>er</sup> septembre de l'année** ou le questionnaire médical si Certificat Médical de – de 3 ans

**Pour les Mineurs**, remplir l'attestation de santé.

Pour l'aide du C.E, demander attestation de paiement lors de l'inscription ou fournir l'imprimé spécifique de l'entreprise.

**Nous vous rappelons que tout DOSSIER doit être IMPERATIVEMENT COMPLET au 1<sup>er</sup> Octobre, dans le cas contraire l'adhérent ne sera pas accepté au cours.**

**Matériel :** Permanences pour le prêt des tenues jeudi 04 sept 17h30/19h et samedi 06 sept 14h/16h

L'association **prête la tenue d'escrime**, à l'exception du gant (prévoir environ 23 € pour l'achat si nécessaire).

Un chèque de caution **non daté** de 220 € ou 250 € est demandé, réparti comme suit : 100 € pour la veste, 60 € pour le pantalon, 60 € pour la sous-cuirasse, et 30 € pour le bustier prêté pour l'année.

Le matériel prêté par le club doit être entretenu tout au long de la saison : lavé 2 à 3 fois maximum durant la saison (sans utilisation de sèche-linge).

Il devra être restitué propre et en bon état en fin de saison. En cas de non-respect de ces consignes (matériel non lavé, couture à refaire, etc.), une retenue partielle sur le chèque de caution pourra être effectuée, voire son encaissement total.

#### COTISATION :

La cotisation annuelle est de **210 €** (y compris licence et assurance). (+ 23€ pour l'achat du gant si besoin).

Paiement en 1 fois (210€) ou 3 fois (par tranche de 70€) par chèque ou carte bancaire via Helloasso.

Les paiements en chèques 3 fois seront encaissés respectivement le 1<sup>er</sup> Octobre, 1<sup>er</sup> Décembre et 1<sup>er</sup> Février. La licence et l'assurance comprises dans la cotisation sont imputées sur le 1<sup>er</sup> versement.

Réduction possible avec Passjeune76, Atouts Normandie, Pass Sport.

Les chèques devront être établis à l'ordre de **MONTIVILLIERS ESCRIME**.

Dans le cas du souhait de pratiquer une deuxième arme une cotisation supplémentaire de 100€ sera demandée.

Une convention est signée entre la Mairie et l'Association pour le prêt de la **salle d'Escrime du complexe sportif Max Louvel**; l'association ne pourra être tenue responsable d'une annulation ou d'une modification d'horaire suite à une récupération de la salle via le Service des Sports.